

Analyse des sources Urkund

Analyse des documents pour recherche de plagiat

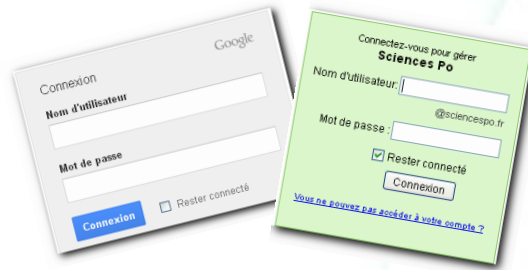
- **Qu'est-ce que le système anti-plagiat Urkund ?**

Apprenez à utiliser des sources numériques nombreuses et variées (sites web, bases de données numériques, etc.) tout en faisant usage de l'art de la citation numérique. Urkund vous aide à identifier les documents numériques utilisés qui n'auraient pas fait l'objet de citations en bonne et due forme.

Comment me connecter aux outils numériques ?

■ Pourquoi utiliser des identifiants ?

Les outils numériques mis à disposition à Sciences Po proposent des services **personnalisés** à chacun d'entre vous. Dans cette optique et pour garantir la confidentialité des données stockées sur les réseaux de Sciences Po, vous aurez besoin de vous identifier. Pour cela, il vous faudra, lors de la connexion, utiliser votre compte Sciences Po constitué de vos **nom de connexion** et **mot de passe**.



■ Cinq rappels pour pouvoir utiliser tous les outils à Sciences Po :

- 1 **Votre compte Sciences Po est créé automatiquement.**
- 2 **Votre nom de connexion est établi de la façon suivante : prenom.nom**
- 3 **Votre mot de passe est constitué pour votre première connexion de votre date de naissance au format JJMMAA (exemple : 010480 pour quelqu'un qui serait né le 1^{er} avril 1980) si nous en disposons. Dans le cas contraire, vous devrez faire usage des 6 derniers chiffres de votre numéro d'étudiant ou d'enseignant présent sur votre carte.**
- 4 **Votre compte Sciences Po vous sera utile pour vous connecter à tous les outils numériques tels que le WiFi, Google Apps, les eCours, la bibliothèque en ligne, l'accès aux ressources numériques en ligne, etc.**
- 5 **Deux exceptions temporaires** : l'accès à votre Espace Sciences Po en ligne nécessite d'utiliser encore vos numéros d'étudiant ou d'enseignant ainsi qu'un mot de passe construit de la même façon que ci-dessus. De même, l'accès à votre eFormation est indépendant du compte Sciences Po. Le mot de passe initial suit la même règle de constitution (date de naissance ou 6 derniers chiffres de votre identifiant).

■ CONSEIL : mémorisez donc...

Votre compte Sciences Po :

- Nom de connexion = **pre nom.nom**
- Mot de passe = **mon mot de passe personnel**

Pour me connecter à mon Espace Sciences Po (temporaire) :

- ID = **mon numéro d'étudiant ou d'enseignant**
- Mot de passe = **mon mot de passe personnel**

Vous avez perdu votre numéro d'étudiant ou d'enseignant ?

- Élève, contactez la Cellule Accueil Administratif
- Enseignant, contactez votre secrétariat pédagogique

Extrait du règlement de scolarité de Sciences Po

■ Pour Rappel, voici l'article 11 du règlement : L'honnêteté intellectuelle

« Tout manquement aux règles élémentaires de probité et d'honnêteté (plagiat, fraudes concernant les examens, etc.) constitue une rupture des obligations de scolarité.

En cas de soupçon de fraude lors d'un examen, l'élève est autorisé(e) à terminer son devoir. Un rapport est établi par le représentant du directeur et signé par le surveillant ayant constaté la fraude présumée.

En cas de soupçon de plagiat, l'enseignant doit informer la direction des études et de la scolarité et lui communiquer les éléments dont il dispose. Le plagiat est constitué lorsque l'élève a rendu un travail qui ne permet pas de distinguer sa pensée propre d'éléments d'autres auteurs : il peut se caractériser par l'absence de citation d'un groupe de mots consécutifs (à partir de cinq), par la reformulation ou la traduction, par la copie. Un document sur le plagiat est distribué à l'ensemble des élèves à leur arrivée à l'IEP de Paris afin de contribuer à sa prévention. Un système de détection informatique du plagiat est mis en place par la direction des études et de la scolarité. Tout élève peut se voir demander son travail sous format électronique.

Lorsqu'un plagiat est constaté, la note de 0/20 est attribuée au module. La section disciplinaire peut être saisie par le directeur de l'IEP de Paris pour sanctionner, le cas échéant, l'élève.

Dans les cas de présomption de fraude ou de plagiat, la section disciplinaire peut être saisie. »

Le fonctionnement de l'outil anti-plagiat

■ Pourquoi Urkund ?

De nos jours, l'utilisation accrue d'Internet permet de faire appel à des sources numériques nombreuses et variées. Sciences Po attend de ses élèves que tout emprunt soit clairement identifiés comme tel (cf. article 11 du règlement de scolarité).

Pour vous aider, l'outil Urkund vous permet d'identifier les documents numériques utilisés qui n'auraient pas fait l'objet de citations par recoupement automatique avec des sites web accessibles, des bases de données numériques et tous les travaux numériques d'autres élèves de Sciences Po déjà soumis à l'outil Urkund.

■ Comment fonctionne le système anti-plagiat Urkund ?

L'élève envoie son document...

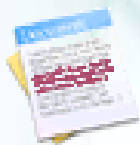
... par email à l'adresse « Urkund » de l'enseignant. Cette adresse est du type `prenom.nom.scpo@analyse.urkund.com`. Elle figure dans les contacts de Google Apps.



Document original de l'élève

Le document est stocké et analysé...

... sur le serveur Urkund. Cette analyse consiste en une comparaison du document avec Internet, les documents des autres élèves et du contenu publié (livres, encyclopédies...). Le document accompagné de son rapport sont transmis à l'enseignant.



+



Document original de l'élève

+

Rapport d'analyse

L'enseignant choisit le mode de transmission...

... des documents analysés et des rapports. Il peut recevoir les documents par email ou consulter le tout sur le site www.urkund.com en cliquant sur « login ». Ses identifiants lui ont été envoyés par email.

Comment faire analyser un document ?

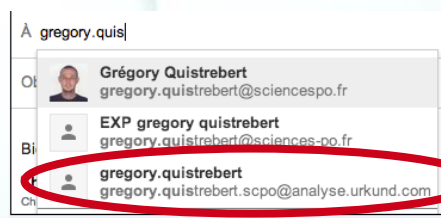
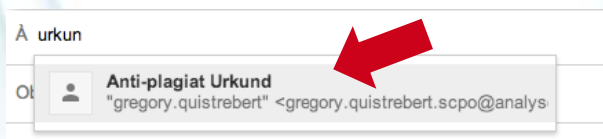
■ Comment faire analyser un document par l'outil Urkund ?


- Connectez-vous à Gmail (google.com/a/sciencespo.fr) et identifiez-vous
- Cliquez sur « NOUVEAU MESSAGE »

NOUVEAU MESSAGE

- Dans le champ « À », vous pouvez :

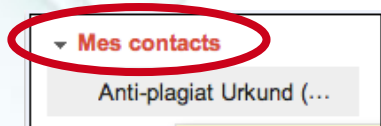
Saisir le début du mot « Urkund » et cliquer sur le destinataire ou saisir le nom de l'enseignant et localiser son adresse « Urkund » du type prenom.nom.scpo@analyse.urkund.com



- Téléchargez ensuite la pièce jointe, en cliquant sur 
- Vous pouvez consulter la liste de toutes les adresses « Urkund » à partir de l'outil contact

Recherche Images E-mail Drive Agenda Sites Groupes Contacts

- Cliquez sur « Mes contacts »



- Consultez votre liste de contacts dans le dossier « Anti-plagiat Urkund »

